

AGENDA

DIMANCHE 1ER MARS

Match de foot

L'AS Plouharnel reçoit Mériadec ET S2
15h au Stade du Bois d'Amour

MARDI 03 MARS

Forum pour l'emploi organisé par AQTA
9h-12h à l'Espace Culturel

JEUDI 05 MARS

Conseil Municipal. 20h30 en Mairie
Tirage au sort des Jurés d'assises pour 2027

VENDREDI 06 MARS

Assemblée Générale des Amis de la chapelle et du site Notre Dame des Fleurs
18h30 à l'Espace Culturel

Carnaval de l'école ND des Fleurs. Défilé des enfants entre 9h30 et 10h30 dans le bourg.

SAMEDI 07 MARS

Loto organisé par Famille Sourires
20h30 à l'Espace Culturel

DIMANCHE 08 MARS

Mélicènes. Passage à vélo de la Géante Anouk
17h30 à la Médiathèque

Théâtre : "Deux petites dames vers le Nord", par la troupe "Le vieux Rafiot" de Caudan
15h30 à l'Espace Culturel.
Réservation au 07 44 93 49 60

Concert. de la chorale Kan ar Mor
16h à la chapelle Sainte Barbe

LUNDI 09 MARS

Mélicènes. Passage à vélo de la Géante Anouk à l'école ND des Fleurs
9h à l'école

MARDI 10 MARS

Sortie cinéma et goûter par Cocooning Solidaire.
Gratuit pour les adhérents mais ouvert à tous.
Départ 13h30, retour 17h30
Contact et renseignements : 06 03 48 06 76

JEUDI 12 MARS

Animation "Bébés ludo", pour les tout-petits
10h à la médiathèque

SAMEDI 14 MARS

Taille d'arbres fruitiers. Démonstration par M. Le Bagousse à partir de 9h45 rue Men Milen

DIMANCHE 15 MARS

Elections Municipales. 1er tour
8h-18h à l'Espace Culturel

VENDREDI 20 MARS

Portes Ouvertes de l'école de l'Océan : Exposition "la grande lessive", rencontres, pause gourmandises.
Ouverture des inscriptions pour la rentrée 2026-2027
Contact : 02 97 52 44 05 / ec.0560253w@ac-rennes.fr
16h30-18h30 à l'école

Portes Ouvertes de l'école ND des Fleurs :

Rencontres avec les enseignants, visites des classes à partir de 15h30 à l'école



VENDREDI 20 MARS

Sortie loisirs par Cocooning Solidaire. Spectacle Mélicènes "Subjectif Lune" à Athena, et goûter.
Départ 13h30, retour 17h30.
Contact et renseignements : 06 03 48 06 76

DIMANCHE 22 MARS

Match de foot

L'AS Plouharnel reçoit Ste Anne d'Auray ASC 3
15h30 au Stade du Bois d'Amour

Elections Municipales. 2nd tour (le cas échéant)
8h-18h à l'Espace Culturel

VENDREDI 27 AU DIMANCHE 29 MARS

Festival Swing and Co. Soirées dansantes avec orchestre. Lindy Hop et Balboa.
Espace Culturel

DIMANCHE 29 MARS

Match de foot

L'AS Plouharnel reçoit Erdevén Etel Foot 2
15h30 au Stade du Bois d'Amour

SOIREE CHOUCROUTE - Comité de jumelage Illertissen-Carnac-Plouharnel-La Trinité sur Mer
Samedi 7 mars à 19h à la salle du Menec à Carnac.
Pensez à vous inscrire au 06 82 80 97 72 ou par mail : bernard.belz@orange.fr
> Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la mairie (rubrique Agenda)



Rendez-vous du 7 au 21 mars 2026 pour la 25e édition du Festival Mélicènes !

Festival de la marionnette et du théâtre d'objets.
Thématique retenue cette année : **"Un appétit de géant"**

Le Festival Mélicènes, c'est :

- 90 représentations, dont 27 scolaires
- 24 communes participantes
- 14 lieux de spectacle

Les réservations et retraits de billets se font auprès de la billetterie centralisée du Centre Culturel Athena à Auray

Billetterie sur place, au Centre Culturel Athéna.

La billetterie est ouverte les mardis et les vendredis de 14h à 18h30, les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, les samedis de 10h à 12h30.

Réservation en ligne, par mail ou téléphone :

- par téléphone : 02 97 56 18 00
- par mail : reservation.athena@ville-auray.fr
- en ligne : <https://meliscenes.mapado.com/>



Retrouvez le **programme complet** sur :
<https://meliscenes.mapado.com/>

ELECTIONS

Procurations

Si vous ne pouvez pas être présent(e) le jour du scrutin, vous pouvez demander à une personne de confiance de voter à votre place.

> Cette personne doit être électrice dans une commune du Département et ne pas être déjà porteuse d'une procuration en France.

Rendez-vous dans une gendarmerie ou un poste de police nationale pour établir une procuration ou faire valider votre procuration réalisée en ligne. (www.maprocuration.gouv.fr)



Les Municipales - 15 et 22 mars 2026

Les bureaux de vote (Espace Culturel - Place St Armel) sont ouverts de 8h à 18h : Bureau 1 à droite et Bureau 2 à gauche. Le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale. Si vous ne l'avez pas reçue ou si vous l'avez perdue, vous avez possibilité de télécharger une attestation d'inscription sur le site www.service-public.gouv.fr - "Interroger sa situation électorale."



Pensez à vous munir d'un titre d'identité, obligatoire pour pouvoir participer au vote.



VIE CITOYENNE - Le tirage au sort des Jurés d'Assises

Qu'est-ce que c'est ?

Chaque année des citoyens français sont tirés au sort pour siéger comme jurés lors des procès d'Assises. Cette participation est un pilier de notre Démocratie : elle permet à des citoyens de contribuer à rendre la justice aux côtés des magistrats professionnels.

Qui est concerné ? Tous les français âgés de 23 ans ou plus.

Comment ça se passe ? La sélection se fait en 4 étapes :

- Un 1er tirage au sort est effectué par le Maire de chaque commune afin d'établir la liste préparatoire départementale : 3 personnes sont tirées au sort à partir des listes électorales.
- Un 2nd tirage au sort est ensuite effectué au Tribunal par une commission spéciale pour établir la liste annuelle départementale des jurés qui siégeront l'année suivante.
- À chaque session d'Assises 35 personnes sont tirées au sort à partir de cette liste annuelle.
- Pour chaque affaire, un dernier tirage au sort (6 jurés en Assises ou 9 en Appel) est effectué à l'ouverture du procès.

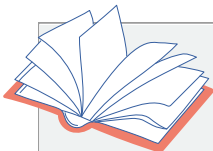
Pouvons-nous refuser ?

Etre juré(e) d'Assises est une obligation civique. Mais vous pouvez demander à en être dispensé(e) dans certains cas : Personnes de plus de 70 ans, personnes ne résidant plus dans le département, personnes ayant déjà été jurées dans les 5 dernières années, personnes ayant un handicap ou un problème de santé incompatible avec la fonction (avec justificatif), motif personnel grave (deuil, maladie), profession incompatible avec la fonction de Juré (Magistrat, policier...)

> Attention : Ne pas répondre à la convocation, sans excuse valable, peut entraîner une amende allant jusqu'à 3 750 €.



Le prochain tirage au sort, afin de constituer la liste préparatoire des jurés d'Assises pour l'année 2027, sera procédé lors du Conseil Municipal du 05 mars prochain. Un courrier sera adressé à ces 3 personnes pour les informer de leur sélection.



CULTURE - Coups de ♥ de la médiathèque



"Le vent souffle sur Little Balmoral", de Sophie Jomain
Dans un village écossais, l'arrivée d'un étranger porteur de secrets réveille les blessures et les espoirs de toute la communauté.

→ Un roman plein de charme : Thé chaud, humour et personnages attachants. Une lecture doudou, parfaite pour se blottir dans un plaid.



"Je m'appelle Léo", de Louise Tremblay d'Essiambre
Léo raconte son histoire avec une sincérité touchante, dévoilant son identité profonde et le chemin parfois chaotique qu'il parcourt pour être enfin lui-même.

→ Un roman bouleversant sur un sujet complexe. Léonie a toujours su qu'elle était née dans le mauvais corps et qu'elle aurait dû s'appeler Léo...

RECENSEMENT

La Municipalité remercie ses habitants pour leur coopération. Elle tient également à remercier les 5 agents recenseurs pour la motivation et la patience dont ils ont fait preuve ces 4 semaines particulièrement pluvieuses !



ÉTAT CIVIL

du mois de Février

**0 mariage 0 pacs 0 naissances
2 décès**

Jean Siwak, le 24 janvier 2026

Daniel Guillou, le 1er février 2026